

## Déclaration Liminaire CT SPIP 7/10/2019

Monsieur le Président,

Dans le cadre de ce CT SPIP de repli, le SNEPAP-FSU tient à dénoncer une nouvelle fois les réformes gouvernementales qui mettent à mal le devenir des personnels.

Nous sommes tous aujourd'hui confrontés à une réforme des retraites qui, si elle donne l'impression d'être préparée avec l'avis de tous, n'en demeure pas moins inique et injuste. Comment est-il encore possible, en toute honnêteté, de confondre allongement de la durée de vie et durée de vie en bonne santé ? Ce choix qui consiste à ne pas écouter et à décider sans prendre en compte l'intérêt des principaux concernés, nous le regrettons aussi au sein du ministère et de la DAP.

Le projet présentant les lignes directrices de gestion de la mobilité suite à la suppression de la consultation des CAP en matière de mobilité, de promotion et d'avancement, inquiète le SNEPAP-FSU au plus haut point. Ces travaux laissent craindre dysfonctionnements, maltraitances et injustices.

Et que dire des organigrammes ? Inutile de rappeler leur absence pure et simple, avec toutes les incidences pour la vie des services. Quid de l'avancée des travaux interrompus depuis le printemps et de la reprise des réunions préparatoires initialement prévues à la rentrée ?

Quant aux travaux sur la validation des rapports, et devant la diffusion d'une nouvelle note en DISP, le SNEPAP-FSU s'interroge sur la volonté de la DAP de veiller à l'harmonisation des pratiques sur le territoire national.

Le SNEPAP-FSU sur l'ensemble des points de cette déclaration et sur tous ceux abordés ce jour, continuera à œuvrer pour défendre l'intérêt des échanges et contribuer à l'amélioration des prises en charge.

*Dans une autre mesure, c'est dans un contexte d'émotion que se tient cette instance. Si depuis plusieurs années nous devons faire face aux actes de violence et aux interrogations qui les accompagnent, les événements de jeudi nous rappellent toute la difficulté à comprendre et anticiper ces drames. Nous exprimons ici notre solidarité envers les personnes touchées par cet événement tragique.*

Paris, le 7 octobre 2019